

Fluides frigorigènes : Préparation à l'attestation d'aptitude catégorie I

Durée : 5 jours (35 heures)

► Formation éligible au CPF :  [code 5638](#)

Public concerné :

- Formation obligatoire pour toute personne réalisant des opérations de mise en service, maintenance, entretien, contrôle d'étanchéité et récupération des fluides frigorigènes dans une installation.

Effectif :

- 9 participants au maximum

Prérequis :

- Parler, lire et écrire le français.
- Maîtriser les calculs mathématiques de base
- Maîtriser l'installation des équipements de froid, climatisation ou pompe à chaleur.
- Connaître les bases théoriques du froid et de la climatisation (cycle frigorigène). Un test de positionnement vous sera proposé préalablement à l'action de formation.
- **Important** : vous devez vous présenter le jour de la formation avec l'original et une copie d'une pièce d'identité valide (carte d'identité, passeport ou permis de conduire).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur expert en climatisation et froid, sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Evalueur déclaré auprès de Bureau Veritas
- Alternance d'apports théoriques en salle et de travaux pratiques sur bancs pédagogiques équipés des matériels conformes aux exigences réglementaires
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Présentation des règles de sécurité par le formateur
- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- Evaluation de la qualité de la formation par le stagiaire à l'issue de l'action
- **Epreuves d'aptitude** : elles comprennent une évaluation théorique par un QCM écrit de 60 questions et une évaluation pratique sur bancs pédagogiques. L'attestation d'aptitude est délivrée aux candidats ayant obtenu une note minimum de 42/60 à chacune des 2 évaluations.

Objectifs :

- Connaître les réglementations en vigueur et les dangers des fluides frigorigènes sur l'environnement.
- Maîtriser les composants du circuit frigorifique (compresseurs, condenseurs, évaporateurs, détendeurs ...) et les contrôles à effectuer.
- Effectuer les manipulations sur des systèmes contenant du fluide frigorigène.
- Réaliser un réseau de tuyauterie étanche dans une installation de réfrigération.
- Connaître les solutions technologiques permettant de remplacer les gaz à effet de serre fluorés ou d'en réduire l'utilisation.
- Préparer et valider les connaissances théoriques et pratiques afin d'obtenir "l'attestation d'aptitude catégorie 1".

Programme :

■ 1^{er} JOUR :

Les fluides frigorigènes, le code de l'environnement, les démarches, les textes réglementaires.

■ 2^e JOUR :

Caractéristiques de base, diagramme enthalpique, groupe de condensation, évaporateurs et détendeurs, démonstration des manipulations.

■ 3^e et 4^e JOUR :

Manipulation par les stagiaires sur bancs pédagogiques et apports complémentaires techniques et réglementaires par le formateur : vérification fonctionnelle et complète de la machine, mise en service d'une chambre froide, charge exacte de l'installation.

■ 5^e JOUR :

Evaluation théorique par QCM individuel portant sur la réglementation, la thermodynamique, les fluides frigorigènes et les manipulations sur un circuit frigorifique.
Evaluation pratique individuelle sur bancs pédagogiques.

Vous devez obligatoirement vous présenter à l'évaluation avec :

- convocation
- pièce d'identité officielle en cours de validité et une copie qui sera conservée dans le dossier du candidat
- pantalon et veste de travail à manches longues ou bleu de travail et chaussures de sécurité (exigés pour la partie pratique).

Tout retard et/ou toute absence de pièce officielle d'identité d'un candidat au début de l'épreuve entraîne automatiquement son exclusion de celle-ci.

Le + de la formation :

A l'issue de la formation, et sous réserve de la réussite aux tests, l'attestation d'aptitude catégorie I vous sera délivrée (validité : sans limitation de durée). Pour mettre toutes les chances de votre côté, nous vous recommandons de suivre au préalable la formation de 2 jours " Climatisation dans l'habitat individuel - bases techniques et réglementaires ".